

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

1/12  
Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** VARRO™ HERBICIDE

**Code du produit (UVP)** 79303688

**Numéro de la FDS** 102000014337

**No. d'Enregistrement PCP** 29070

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Herbicide

**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Irritation cutanée: Catégorie 2

Irritation oculaire: Catégorie 2B

#### Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



**Mention d'avertissement:** Attention

#### Mentions de danger

Cause une irritation cutanée et oculaire.

#### Conseils de prudence

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

2/12

Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

Laver soigneusement après manipulation.  
Porter des gants de protection.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.  
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).  
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Thiocarbazone-méthyl	317815-83-1	1.0
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	6.0
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1%	64742-94-5	60.7
Naphtalène		
Isotridecanol éthoxylé	9043-30-5	9.8
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium	68953-96-8	3.2

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	S'éloigner de la zone dangereuse. Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

3/12

Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

---

<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	
<b>Symptômes</b>	Les symptômes suivants peuvent apparaître en cas d'ingestion en quantités importantes : Mal de tête, Nausée, Vertiges, Somnolence L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Toux, Insuffisance respiratoire, Cyanose, Fièvre Les symptômes et les risques décrits se rapportent au solvant.
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	
<b>Risques</b>	Contient des solvants à hydrocarbure. Peut entraîner une pneumonie par aspiration.
<b>Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

---

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

**Appropriés** Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Sable

**Inappropriés** Jet d'eau à grand débit

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Acide chlorhydrique (HCl), Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), Oxydes de soufre

### Conseils aux pompiers

**Équipements de protection particuliers des pompiers** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

**Information supplémentaire** Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.  
Rester éloigné de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent.

**Point d'éclair** 115 °C

**Température d'auto-inflammabilité** 425 °C / 797 °F

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

4/12

Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

---

<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113

---

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

**Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

5/12

Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger du gel.

### Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Thiencarbazone-méthyl	317815-83-1	10 mg/m3 (TWA)		OES BCS*
Mefenpyr-diethyl	135590-91-9	10 mg/m3 (TWA)		OES BCS*
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Vapeur.)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	1,590 mg/m3/400 ppm (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	05 2013	CAD BC OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	03 2014	CAD MB OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène (Non aérosol)	64742-94-5	200 mg/m3 (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	525 mg/m3 (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	250 mg/m3 (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

6/12

Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

(Vapeur.)				
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	200 mg/m3 (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
(Vapeur.)				
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	500 ppm (15 MIN ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	400 ppm (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Solvant naphtha aromatique lourd (pétrole), <1% Naphtalène	64742-94-5	1,590 mg/m3/400 ppm (TWA)	11 2011	OEL (QUE)

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

#### Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

#### Protection des yeux

Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

#### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

#### Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	brun
Etat physique	Liquide
Odeur	aromatique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

7/12  
Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

---

<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	7.0 - 8.5 (10 %) (23 °C) (eau désionisée)
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Donnée non disponible
<b>Densité</b>	env. 1.00 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Energie minimale d'inflammation</b>	Non applicable
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non applicable
<b>Viscosité</b>	40 - 140 mPa.s ( 20 °C) Gradient de vitesse 20 /s 40 - 100 mPa.s ( 20 °C) Gradient de vitesse 100 /s
<b>Point d'éclair</b>	115 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	425 °C / 797 °F
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Donnée non disponible
<b>Explosivité</b>	Non explosif 92/69/CEE, A.14 / OCDE 113
<b>Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

<b>Décomposition thermique</b>	Donnée non disponible
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

8/12

Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

---

<b>Conditions à éviter</b>	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
<b>Matières incompatibles</b>	Donnée non disponible
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'exposition</b>	Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion
<b>Effets immédiats</b>	
<b>Œil</b>	Irritation modérée des yeux.
<b>Peau</b>	Irritation modérée de la peau.

#### Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 (femelle Rat) > 2,000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	CL50 (Rat) > 1.73 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme d'aérosol liquide. Concentration atmosphérique maximale atteinte. Aucun décès
<b>Toxicité cutanée aiguë</b>	DL50 (mâle/femelle combinés Rat) > 2,000 mg/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Irritant pour la peau. (Lapin)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritant pour les yeux. (Lapin)
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peau: Non sensibilisant. (Souris) OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

#### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Thiencarbazon-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

#### Evaluation de la mutagénèse

Thiencarbazon-méthyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

#### Evaluation de la cancérogénicité

Thiencarbazon-méthyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat. Thiencarbazon-méthyl : Cette substance a provoqué une



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

9/12

Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les souris de(s) organe(s) suivant(s) : vessie urinaire. Les tumeurs observées avec Thiencarbazone-méthyl ont été provoquées par l'irritation chronique due à la présence de calculs vésicaux.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole), <1% 64742-94-5 Group A3  
Naphtalène

### NTP

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Thiencarbazone-méthyl : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

Mefenpyr-diethyl : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Mefenpyr-diethyl sont liés à la toxicité maternelle.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Toxicité pour les poissons</b>	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 6.95 mg/l Durée d'exposition: 96 h
<b>Toxicité pour les invertébrés aquatiques</b>	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 2.4 mg/l Durée d'exposition: 48 h
<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 1.017 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazone-méthyl. CE50 (Lemna gibba (Lentille d'eau bossue)) 0.00131 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 7 jr La valeur fournie concerne la matière active technique thiencarbazone-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

10/12  
Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

---

	méthyl.
<b>Biodégradabilité</b>	Thiocarbazone-méthyl: Pas rapidement biodégradable Mefenpyr-diethyl: Pas rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Thiocarbazone-méthyl: Koc: 100 Mefenpyr-diethyl: Koc: 625
<b>Bioaccumulation</b>	Thiocarbazone-méthyl: Ne montre pas de bioaccumulation. Mefenpyr-diethyl: Facteur de bioconcentration (FBC) 232 Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Thiocarbazone-méthyl: Modérément mobile dans le sol Mefenpyr-diethyl: Légèrement mobile dans le sol
<b>Information écologique supplémentaire</b>	Pas d'autre effet à signaler.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

---

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée. Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

---

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### TDG

Numéro ONU

3082

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

11/12  
Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (THIENCARBAZONE-METHYL)
<b>49CFR</b>	Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse
<b>IMDG</b>	
Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (THIENCARBAZONE-METHYL SOLUTION)
<b>IATA</b>	
Numéro ONU	<b>3082</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (THIENCARBAZONE-METHYL SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

---

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 29070

---

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## VARRO™ HERBICIDE

Version 5.0 / CDN  
102000014337

12/12  
Date de révision: 12/17/2018  
Date d'impression: 12/19/2018

EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 1      Inflammabilité - 1      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 3 : Composition/Informations sur les composants. Section 15: Informations réglementaires. Mise à jour rédactionnelle.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 12/17/2018

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.